

7e édition du baromètre Progrès

Publié le 8 janvier 2026

Le progrès a-t-il encore un avenir et à quelles conditions peut-il susciter l'adhésion ? C'est ce que souhaite mesurer et évaluer le baromètre du progrès créé depuis décembre 2019 par le Medef en partenariat avec l'institut d'opinion Odoxa. Ce baromètre mesure chaque année le niveau d'adhésion au progrès et d'adoption de innovations technologiques clés dans le domaine de la santé, de l'énergie et du numérique.

L'édition 2025 - 2026 du baromètre Medef - Odoxa a porté le choix de son focus sur le rapport de l'opinion publique et plus spécifiquement des jeunes de 12 à 25 ans aux sciences et à la formation aux maths et de mesurer le niveau d'adhésion à ces disciplines et leur appétence pour les métiers scientifiques.

Le baromètre Progrès met en lumière un constat central : la France dispose d'un vivier important de jeunes intéressés par les sciences et les mathématiques, conscients de leur utilité et des opportunités professionnelles qu'elles offrent. Pourtant, cet intérêt se heurte à des fragilités : un manque de confiance en soi face au niveau attendu, un décrochage progressif au cours de la scolarité, et des inégalités sociales et de genre qui continuent de peser lourdement sur les trajectoires.

Synthèse des enseignements

- Confiance, pédagogie, stimulation sociale, clés de la réussite en maths
- Des jeunes qui se jugent bons au début de leur scolarité, puis de moins en moins, et qui craignent de ne pas être à la hauteur pour envisager une carrière scientifique
- L'accès aux maths fonctionne ainsi comme un filtre sélectif, où les inégalités sociales, la pédagogie et le sentiment de compétence conditionnent l'accès aux débouchés
- La confiance en maths se construit surtout en dehors de la classe
- La confiance en mathématiques n'est pas innée

Ce diagnostic vient éclairer des enjeux que le Medef a identifiés de longue date, notamment dans ses propositions en faveur de la jeunesse. Ces propositions visent à lever les freins structurels à l'orientation, à la formation et à l'insertion professionnelle, et à élargir l'accès aux compétences scientifiques et techniques.